## Colombie

Parmi les 62 000 immigrés permanents reçus par la Colombie en 2015, les principaux pays d'origine sont le Venezuela (9 000), les États-Unis (8 000) et la Chine (5 000). L'émigration de ressortissants colombiens vers les pays de l'OCDE a baissé de 18.5 % pour s'établir à 66 000 personnes. Environ 52% d'entre elles ont émigré en Espagne, 27 % aux États-Unis et 5 % en Allemagne.

La situation migratoire récente de la Colombie a été marquée par une arrivée massive sans précédent de migrants en provenance du Venezuela. Selon l'organisme public Migration Colombia, le pays comptait 1.17 million de Vénézuéliens à la fin de l'année 2018. Plus de 30 % d'entre eux se trouvent dans les régions frontalières du Venezuela et 22 % à Bogotá. Environ 60 % possèdent le statut de résident immigré en situation régulière, un permis de séjour spécial a été créé pour répondre à la crise. Quelque 442 000 Vénézuéliens se sont enregistrés au cours de la vaste opération d'enregistrement menée par le gouvernement d'avril à juillet 2018 pour accroître le nombre de régularisations. Les migrants régularisés ont obtenu le permis de séjour spécial, qui leur permet de rester légalement en Colombie pendant un maximum de deux ans et de bénéficier de droits fondamentaux. La Colombie accueille également des migrants en transit qui se rendent en Équateur, au Pérou, au Chili et en Argentine, et qui sont pour la plupart en situation irrégulière.

Les chiffres ci-dessus ne prennent pas en compte les migrants qui viennent temporairement dans le pays pour recevoir de la nourriture, des médicaments et d'autres produits de première nécessité et rendre visite à leur famille. Les Colombiens qui retournent dans leur pays et les familles mixtes ne sont pas non plus inclus. Le 27 novembre 2018, le gouvernement a remis en place les cartes de mobilité frontalière pour les Vénézuéliens, qui leur permettent de se rendre dans les régions frontalières pendant un maximum de sept jours pour se procurer des produits et des services de première nécessité et rendre visite à leurs proches. Il n'est plus possible de déposer une demande des cartes de mobilité frontalière depuis février 2018. Fin décembre, plus de 830 000 personnes s'étaient enregistrées pour bénéficier de la prochaine session de délivrance de la carte.

Le 18 octobre 2018, le ministère du Travail a créé un registre national des travailleurs immigrés afin de promouvoir une immigration du travail légale et sûre. Le lendemain, le gouvernement a annoncé son projet d'adopter un système d'enregistrement biométrique pour identifier les Vénézuéliens à leur entrée dans le pays.

Le 24 novembre, le président du pays a publié un document stratégique, destiné à répondre à l'arrivée des ressortissants du Venezuela. Il décrit la politique suivie par le gouvernement pour répondre aux besoins fondamentaux des immigrants, qui comprend en particulier des services de santé et d'éducation et une aide à la petite enfance, des mesures relatives au marché du travail, une aide au logement et des mesures de sécurité. Le budget prévu est d'environ 120 millions USD entre 2019 et 2021. La plupart des fonds seront distribués par l'intermédiaire de l'Institut colombien du bien-être familial.

En décembre, un plan de réponse international pour les réfugiés et les migrants du Venezuela, auquel participent 16 pays et 95 institutions partenaires, a été lancé. Il prévoit d'apporter une aide financière de 738 millions USD à 2.7 millions de personnes en 2019, dont 315 millions USD demandés par 34 partenaires spécifiquement pour la Colombie. Il comprend quatre axes stratégiques : une aide d'urgence directe, des mesures de protection, des instruments destinés à favoriser l'inclusion socio-économique et culturelle et le renforcement des capacités des communautés hôtes.

En 2019, la Colombie a proposé des modifications à sa Loi sur l'immigration, qui limiteraient l'octroi des visas de travail aux immigrés titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur. Les modifications concernent aussi les documents à fournir, plus nombreux, et les étapes de traitement, et allongeraient la durée des procédures. Certaines catégories de personnes qui peuvent jusqu'à présent détenir un visa de migrant, étape permettant de remplir l'obligation de résidence nécessaire à l'obtention du visa de résidence, devraient demander un visa de visiteur. Les visas de résidence, dont la durée est actuellement illimitée, devraient être renouvelés tous les 10 ans.

***Pour de plus amples informations :***

www.migracioncolombia.gov.co

## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration - Colombie

**Entrées d'immigrés de long terme** (Source : OCDE)

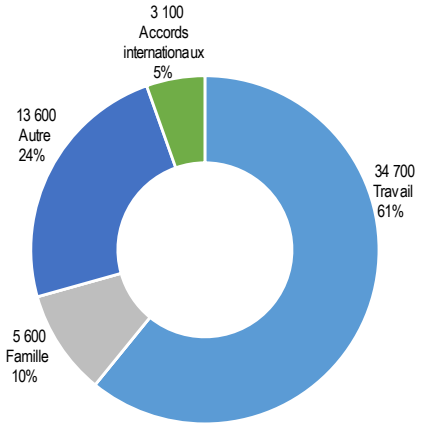


**Migrations temporaires**

**Humanitaires**

| | 2018 | 2018/17 |
|---|---|---|
| Demandeurs d'asile | 2 710 | + 330% |

**10 principales nationalités** (définition nationale)

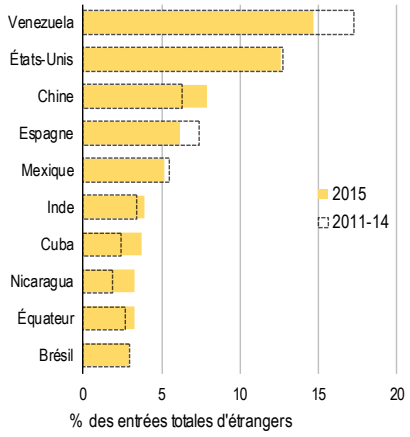


**Emigration des Colombiens vers les pays de l'OCDE** (définition nationale)

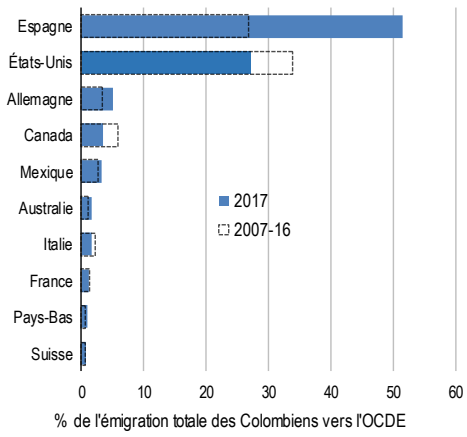


### Composantes de la croissance de la population

| | 2017<br>Pour 1000 habitants | 2017/16<br>Variation en % |
|---|---|---|
| Total | 11.2 | -0.1 |
| Accroissement naturel | 2.2 | -0.1 |
| Solde migratoire net plus ajustements statistiques | 9.0 | -0.1 |

### Transferts de fonds

| | Million USD courants | Évolution annuelle % | Part du PIB % |
|---|---|---|---|
| Entrées (2018) | 6 411 | +15.9 | 1.9 |
| Sorties (2017) | 292 | +12.8 | 0.1 |

Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933994928

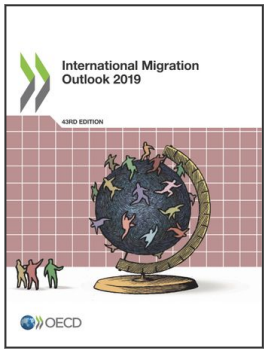


**Extrait de :**

# International Migration Outlook 2019

**Accéder à cette publication :**
https://doi.org/10.1787/c3e35eec-en

---

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2019), « Colombie », dans *International Migration Outlook 2019*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/e9ebe02a-fr

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation.